

DEMANDE DE DISPENSE D'ASSIDUITÉ

Principe général : si votre demande est acceptée, vous n'êtes plus tenu d'être présent en cours.
 Seule la note obtenue au **contrôle terminal** comptera pour votre moyenne, sauf mention contraire de votre enseignant(e).

IMPORTANT : En application de la circulaire n° 2017-059 du 11-4-2017, ce régime d'études n'est pas autorisé pour les étudiants boursiers.

Partie à remplir par l'étudiant(e)

N° carte d'étudiant(e)	Nom				Prénom
Adresse					Téléphone
	Code postal		Localité		E-mail
Niveau d'études et diplôme préparé (entourer la bonne mention)	L1 – L2 – L3 – Master				

ATTENTION : Ce document concerne la validation d'un **EC de langue obligatoire** (pas d'EC libre) et est à déposer complété au CDL **avant la 4ème semaine de cours du semestre courant**. Dans le cas contraire, il ne pourra être pris en compte.

Enseignement(s) suivi(s) au : ☐ Semestre 1

☐ Semestre 2

Demande de dispense d'assiduité pour le motif suivant :

☐ Raison professionnelle ¹ :

☐ Handicap ² :

☐ Sportif de haut niveau ³ :

☐ Autre motif :

EC de langue obligatoire pour lesquels la dispense est demandée			
Code de l'EC	Intitulé de l'EC	Nom de l'enseignant(e)	Visa de l'enseignant(e) (signature)

Fait à Saint-Denis, le

Signature de l'étudiant(e)

Signature du responsable du CDL

Cachet du CDL

¹ Fournir le contrat de travail couvrant l'année universitaire avec un minimum de 60 h par mois ou de 120 h par trimestre.

² Fournir un justificatif du Service accueil handicap (Bât. A, salle 047).

³ Fournir l'attestation de présence sur la liste ministérielle.